

Le Parc du Jorat restera-t-il le paradis des promeneurs?

Nature

Alors que le Conseil de Lausanne doit se prononcer sur le projet début 2020, promoteurs et utilisateurs ont des visions divergentes

Sylvain Muller

Oui ou non? Après des années de travaux préparatoires et d'évolution, on saura d'ici à quelques semaines si le projet de Parc naturel périurbain du Jorat va se concrétiser ou pas. Début 2020, le Conseil communal de Lausanne (puisque la dernière mouture est entièrement située sur le territoire communal de la capitale vaudoise) sera en effet appelé à se prononcer sur les documents fondateurs: le contrat de parc, sa charte et son plan de gestion 2021-2024. Autant de documents que la municipale Natacha Litzistorf a présentés lundi matin aux médias, en soulignant combien «ce condensé de durabilité» constituait «une réponse aux demandes d'actions concrètes exigées à plusieurs reprises ces derniers temps dans la rue par des manifestants». La municipale Verte espère d'ailleurs clairement que le parc se concrétisera au 1er janvier 2021 déjà.

Principal cheval de bataille des opposants, la limitation de l'accès dans la zone centrale de 4,4km² est définie comme suit dans les documents présentés: l'accès ne sera possible que sur les routes et chemins figurants sur la carte nationale au 1:25 000 de 2019, ainsi que sur les parcours spécifiques balisés existant déjà. Une différence de taille avec ce que les promoteurs du parc avaient affirmé dans nos colonnes il y a deux mois, lorsqu'ils annonçaient que tous les chemins resteraient ouverts («24 heures» du 3 octobre 2019).

Cette différence n'a pas échappé au président du Club d'orientation Lausanne-Jorat, Raoul Gendroz, qui a repris ses cartes et répertorié un par un les sentiers qui ne seront plus accessibles. Et ça en fait pas mal. «Nous ne sommes pas fondamentalement opposés à ce projet de parc, mais on aimerait que les gens sachent sur quoi ils votent, explique-t-il. Ces petits sentiers sont justement ceux qu'apprécient les membres de notre club, les marcheurs ou les VTTistes. On n'aimerait pas que le projet passe et qu'après les gens disent: «Mince, si on avait su.»

Chef du service des Parcs et domaines de la Ville de Lausanne, Étienne Balestra confirme l'exactitude de

cette carte, tout en nuanciant. «Ces gens ont une excellente connaissance du terrain. Mais leur carte peut aussi induire en erreur, car elle répertorie par exemple des layons de débardage (ndlr: des percées dans la végétation utilisées par les bûcherons), qui ne sont pas des chemins utilisés par les promeneurs. Et le réseau de chemins maintenus constituerait probablement déjà le plus dense existant dans les forêts vaudoises.»

De son côté, Natacha Litzistorf estime que cette «perte» est tout à fait acceptable. «La zone centrale du parc ne représente que le 10% de la surface du massif forestier du Jorat. Est-ce vraiment si insupportable de voir son accès partiellement restreint? Je veux croire que la majorité des gens qui vont dans la nature souhaite aussi la protéger.»

Petite consolation pour les amateurs de terre aux crampons, à la suite des rencontres organisées cet été avec les différents groupes d'utilisateurs, les promoteurs du parc s'engagent désormais à «désimperméabiliser» le revêtement de certains chemins. Autrement dit, à enlever le bitume ou le béton, lorsque cela sera possible et que les ressources financières le permettront. «Et il ne faut pas oublier que de nombreuses interdictions sont déjà en vigueur, même si elles ne sont pas toujours respectées», conclut l'élue.

Organisation

Communes toujours en lice

Lors de sa création en 2012, l'association Jorat, une terre à vivre au quotidien (Jutavaq), qui a mené le projet de parc jusqu'à aujourd'hui, regroupait treize communes. On imaginait alors réunir dans le parc des parcelles de plusieurs communes et du canton, pour bénéficier ensemble de la manne fédérale. Toutefois, le projet a ensuite connu plusieurs remaniements, jusqu'à aboutir à la version 100% lausannoise qui sera soumise au Conseil communal début 2020.

Lors de la conférence de presse de lundi, la municipale Natacha Litzistorf a annoncé qu'en cas d'acceptation du projet par le Conseil une nouvelle association sera créée pour le gérer, sous le nom de Jorat, parc naturel.

«L'idée est de remettre les compteurs à zéro et de repartir avec les gens motivés», explique l'élue. Cinq communes ont déjà manifesté un intérêt: Épalinges, Hermenches, Jorat-Mézières, Jorat-Menthue et Le Mont-sur-Lausanne.

Et qu'advierait-il alors de Jutavaq ? «Ce sera à son assemblée générale de décider!» explique la présidente de l'association, la préfète Anne Marion-Freiss. En juin dernier, à la suite du rejet du projet

de parc par les communes de Corcelles-le-Jorat et de Montpreveyres, des voix s'étaient en effet élevées pour continuer à travailler ensemble («24 heures» du 11 juin 2019). Deux des trois buts de l'association (représenter les intérêts des communes territoriales et soutenir des projets de développement durable) semblaient en effet convenir à tout le monde. «Oui, mais sans le projet de parc, nous ne vivrions que sur les cotisations, soit quelque 15 000 francs par an. Pas de quoi lancer de grands projets», fait remarquer Anne Marion-Freiss. S.MR

© 24heures.